

**DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE  
ARRONDISSEMENT DE TOURS  
CANTON DE CHATEAU RENAULT**

## **COMMUNE DE CROTELLES**

### **PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS** **Séance du LUNDI 09 FÉVRIER 2015**

**L'an deux mille quinze**

**Le neuf février à 20 heures 00,**

**L'assemblée délibérante légalement convoquée le 05 février 2015 s'est réunie sous la présidence de Monsieur Rudolff FOUCTEAU, Maire.**

*Etaient présents :* Mr NIBEAU Sébastien, Mr GERMAIN Cyril, Mr BALLUE Guillaume, Mr MALAGA David, Mr DESPRAS Franck, Mr MAHÉ Pascal, Mme BERTAULT Angèle, Mme CARLIER Catherine, Mme FLÉCHIER Cécilia, Mme BERGER Véronique

*Etaient absents :* Mme DURAND Nathalie, Mr LUWEZ Benoit, Mr CANTAUT Emmanuel, Mr MESSON Rémi

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Madame Catherine CARLIER est élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 heures 10 minutes, sous la présidence de Mr Rudolff FOUCTEAU, Maire, qui rappelle l'ordre du jour

#### **1: APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 05/02/2015**

Monsieur FOUCTEAU propose l'approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal précédente, en date du 05 février 2015, dont chaque conseiller a été destinataire.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité ce dernier.

#### **2: ETUDE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE**

Monsieur le Maire,

**INFORME** de la nécessité de réaliser une étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable ;

**INDIQUE** que les objectifs principaux de l'étude sont :

- ➔ la réduction et la maîtrise des pertes en eau dans le réseau de distribution afin de reconquérir un bon rendement de réseau,
- ➔ la définition d'une politique de renouvellement du réseau à long terme et l'élaboration d'un programme d'actions pluriannuel.

**PRECISE** que cette étude, d'une durée prévisionnelle de douze (12) mois,

→ a fait l'objet d'une estimation prévisionnelle de 70 000.00 euros Hors Taxes et 84 000.00 euros Toutes Taxes Comprises,

→ est susceptible de faire l'objet, sous réserve d'accord, d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Général d'Indre et Loire,

→ se décompose en six (6) phases :

PHASE 1 : Prédiagnostic avec levé du réseau,

PHASE 2 : Modélisation du réseau

PHASE 3 : Campagne de mesures

PHASE 4 : Programme d'actions

PHASE 5 : Réflexion patrimoniale

PHASE 6 : Analyse détaillée du prix de l'eau

**PROPOSE** de retenir la société DUPUET Frank Associés comme assistant technique et administratif pour le suivi de cette étude,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**APPROUVE à l'unanimité**

→ le programme de l'étude de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable,

→ l'estimation prévisionnelle de 70 000.00 euros Hors Taxes et 84 000.00 euros Toutes Taxes Comprises.

**PREND l'engagement d'inscrire les sommes nécessaires à son budget;**

**DECIDE**

→ de retenir la SARL DUPUET FRANK ASSOCIES comme assistant conseil,

→ de consulter des bureaux d'études spécialisés conformément aux articles du Code des Marchés Publics pour la réalisation de l'étude.

**SOLLICITE** le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Général d'Indre et Loire, au taux le plus élevé possible avec autorisation de préfinancer cette étude ;

**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou à son représentant d'entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à la constitution des dossiers et pour retenir un bureau d'études spécialisé pour cette opération;

### **3: RÉVISION DES TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**

Il est convenu de reporter ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire indique que les prochaines élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars prochains.

## **RÉCAPITULATIF DE LA SÉANCE**

- 1) AFFAIRES GÉNÉRALES:** Approbation du PV du 05/02/2015
- 2) FINANCES:** Approbation de l'étude de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable
- 3) FINANCES:** Révisions des tarifs Eau et Assainissement

La séance est levée à 21 heures 15 minutes.